Commission économique pour l’Europe

Comité des politiques de l’environnement

Vingtième et unième session

Genève, 27-30 octobre 2015

Point 5 g) de l’ordre du jour provisoire

Huitième Conférence ministérielle « Un environnement   
pour l’Europe » : projet d’ordre du jour de la Conférence

Projet d’ordre du jour provisoire annoté de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe »

Note du secrétariat

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| À sa vingtième session (Genève, 28-31 octobre 2014), le Comité des politiques de l’environnement (le Comité) de la Commission économique pour l’Europe (CEE) a donné mandat à son Bureau de commencer, avec l’aide du secrétariat de la CEE et en collaboration avec les parties prenantes concernées, à préparer la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (Batumi (Géorgie), 8-10 juin 2016), et en particulier d’établir un avant-projet d’ordre du jour provisoire annoté de la Conférence aux fins d’examen par le Comité à sa vingt et unième session [ECE/CEP/2014/2, par. 84 b) et 98 gg) xi) b)]. |
| Le Comité a décidé que les deux principaux thèmes de la Conférence ministérielle de Batumi seraient : « Pour une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région paneuropéenne » et « Améliorer la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé ». De plus, un débat de haut niveau sur l’éducation en vue du développement durable, sous forme de réunion de haut niveau des ministères de l’éducation et de l’environnement, sera organisé pendant la Conférence en vue d’évaluer les progrès réalisés pendant les dix premières années de la stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable, et d’envisager son déroulement à l’avenir. Les avancées dans la mise en place du Système de partage d’informations sur l’environnement à l’échelle de la région paneuropéenne seront également étudiées. La Conférence est organisée conformément au plan de réforme du processus « Un environnement pour l’Europe ». |
| Conformément au mandat que lui a confié le Comité, le Bureau, avec l’aide du secrétariat, a établi le présent document. On trouvera, dans un autre document (ECE/CEP/2015/14), un aperçu des options possibles pour la tenue des débats interactifs. |
| Le Comité sera invité à étudier le projet d’ordre du jour, à déterminer ses options préférées pour les débats interactifs et à donner des conseils à son Bureau et au secrétariat pour la finalisation du présent document en vue de la Conférence. |
|  |

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence et adoption de l’ordre du jour.

2. Préparer la région paneuropéenne au développement durable :

a) Suivre l’état de l’environnement dans la région paneuropéenne;

b) Accords multilatéraux relatifs à l’environnement, mécanismes, politiques et institutions à l’appui du programme de développement pour l’après-2015.

3. Vers une nouvelle société : dix ans d’éducation en vue du développement durable.

4. Pour une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région paneuropéenne.

5. Améliorer la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé.

6. Présentation des résultats des débats thématiques.

7. Adoption des textes issus de la Conférence.

8. Clôture de la Conférence.

II. Annotations

1. La huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » se tiendra à Batumi (Géorgie), du 8 au 10 juin 2016. Elle est organisée conformément aux dispositions du Plan de réforme du processus « Un environnement pour l’Europe » (ECE/CEP/S/152, annexe I et Corr.1). Le Comité des politiques de l’environnement (le Comité) de la Commission économique pour l’Europe (CEE) a été chargé d’organiser les préparatifs. Les procédures d’organisation de la Conférence ministérielle de Batumi présentées dans le document ECE/CEP/2014/15 adopté par le Comité en 2014, serviront de guide pour ces préparatifs.
2. La Conférence ministérielle de Batumi mènera ses travaux en suivant la règle ci-après : « Plus proprement, plus écologiquement, plus intelligemment »[[1]](#footnote-1). L’ouverture de la Conférence pourrait être précédée d’une brève manifestation interactive sur un thème en rapport avec une conférence plus respectueuse de l’environnement à l’intention des chefs de délégation, qui sera organisée par le pays hôte, comme leur venue à pied ou à bicyclette jusqu’au lieu de la Conférence, par exemple. La Conférence offrira des possibilités de constituer des réseaux et d’organiser des réunions bilatérales entre ministres, y compris sur des thèmes non-inscrits à l’ordre du jour de la Conférence.

1. Ouverture de la Conférence et adoption de l’ordre du jour

Mercredi 8 juin, 10 heures-11 h 30

1. Un représentant de haut niveau de la Géorgie ouvrira la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe ». Suivront alors les observations liminaires du Président de la Conférence [*Ministre géorgien de l’environnement*] et les discours de bienvenue de représentants de haut niveau de la CEE et du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE). Les participants assisteront à une brève cérémonie d’ouverture organisée par le pays hôte. Les chefs de délégation seront également pris en photo pendant la séance d’ouverture.
2. Les participants seront invités à adopter l’ordre du jour de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe ».

Documents

Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence (ECE/BATUMI.CONF/2016/1)

Organisation des travaux de la Conférence (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

Liste des documents et autres pièces de la Conférence (ECE/BATUMI.CONF/2016/INF/1)

2. Préparer la région paneuropéenne au développement durable

a) Suivre l’état de l’environnement dans la région paneuropéenne

Mercredi 8 juin, 11 h 30-13 heures

1. La séance débutera par les observations liminaires du Président de la Conférence. Les participants examineront les progrès accomplis dans le développement du Système de partage d’informations sur l’environnement (SEIS) à l’échelle de la région paneuropéenne et dans la mise en place d’un processus d’évaluation périodique de l’environnement afin de suivre l’état de l’environnement dans la région paneuropéenne, en prolongement de l’engagement pris par les ministres à Astana en 2011.
2. Les participants procéderont à l’étude des principales conclusions de la composante régionale européenne de la sixième édition du rapport du PNUE sur l’avenir de l’environnement mondial (GEO-6), dans le cadre d’une table ronde ou d’une réunion-débat. *[N.B. Voir s’il serait utile de préparer quelques questions pour faciliter les échanges.]*
3. Les ministres seront invités à renouveler leur engagement à mettre en place un processus d’évaluation périodique de l’environnement fondé sur le SEIS, considérant qu’il s’agit aussi d’un moyen efficace de faire avancer le programme de développement pour l’après-2015.

Documents

Structure et organisation du processus d’évaluation périodique de l’environnement dans la région paneuropéenne (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

Progrès accomplis dans le développement du Système de partage d’informations sur l’environnement à l’échelle de la région paneuropéenne (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

Composante régionale européenne de la sixième édition du rapport sur l’avenir de l’environnement mondial : résumé analytique (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

b) Accords multilatéraux relatifs à l’environnement, mécanismes,   
politiques et institutions à l’appui du programme   
de développement pour l’après-2015

Mercredi 8 juin, 15 heures-16 h 30

1. La séance débutera par les observations liminaires du Président de la Conférence. Les ministres réfléchiront au rôle que pourraient jouer les accords multilatéraux relatifs à l’environnement, les études de performance environnementale, l’Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d’action pour l’environnement, les centres régionaux pour l’environnement (CRE) et d’autres instances lorsqu’il s’agit de soutenir les efforts des pays, de favoriser la mise en œuvre du programme de développement pour l’après-2015 et de réaliser les objectifs de développement durable. De plus, les acteurs des Actions pour l’eau d’Astana feront part de l’expérience qu’ils ont acquise en participant à cette initiative lancée à Astana en 2011. Les échanges se feront dans le cadre d’une table ronde ou d’une réunion-débat. *[N.B. Voir s’il serait utile de préparer quelques questions pour faciliter les échanges.]*
2. Les ministres seront invités à renouveler leur engagement à participer à ces divers instruments et processus et à les mettre en œuvre.
3. La séance se terminera par une cérémonie visant à célébrer les vingt ans de la mise en œuvre réussie des études de performance environnementale de la CEE, en envisageant avec intérêt d’en faire un moyen de soutenir la réalisation des objectifs de développement durable. [*N.B. Il est proposé d’organiser une manifestation surprise festive et interactive.]*

Document

Rapport d’activité sur les Actions pour l’eau d’Astana (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

3. Vers une nouvelle société : dix ans d’éducation en vue   
du développement durable

Mercredi 8 juin, 16 h 30-18 heures

1. La Réunion de haut niveau des Ministères de l’environnement et de l’éducation débutera par les observations liminaires des coPrésidents pour ce débat *[Ministres géorgiens de l’éducation et de l’environnement]* consacré à l’éducation en vue du développement durable. Les participants étudieront les progrès réalisés en la matière, fruits des dix années d’application de la stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable. Les ministres de l’éducation et de l’environnement décideront des mesures à prendre pour faire avancer l’éducation en vue du développement durable dans la région, comme contribution au Programme d’action global pour l’éducation en vue du développement durable et au programme de développement pour l’après-2015. *[N.B. Ce point de l’ordre du jour doit être complété conformément à la décision du Comité directeur de la CEE sur l’éducation en vue du développement durable. Une décision officielle concernant l’organisation de ce débat devrait être prise à la onzième réunion du Comité directeur (Genève, 15 et 16 février 2016), mais des éléments d’information préliminaires seront disponibles pour la vingt et unième session du Comité des politiques de l’environnement; le Comité directeur travaille actuellement à l’élaboration de scénarios envisageables.]*
2. La séance se terminera par une invitation adressée aux ministres de l’éducation et de l’environnement à adopter la Déclaration ministérielle de Batumi sur l’éducation en vue du développement durable.

Documents

Projet de Déclaration ministérielle de Batumi sur l’éducation en vue du développement durable (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

*[N.B.* *Deux autres documents sont en cours d’élaboration par le Comité directeur sur l’éducation en vue du développement durable* :

Troisième examen de la mise en œuvre nationale de la Stratégie de la Commission économique pour l’Europe pour l’éducation en vue du développement durable *[N.B. Il porte sur certains aspects des dix ans de mise en œuvre]* (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

Dix ans de Stratégie de la Commission économique pour l’Europe pour l’éducation en vue du développement durable *[N.B. Ce document sera prêt mais pas nécessairement publié à temps pour la Conférence de Batumi]]*

4. Pour une économie plus respectueuse de l’environnement   
dans la région paneuropéenne

Jeudi 9 juin, 10 heures-13 heures

1. La séance débutera par les observations liminaires du Président du premier débat thématique consacré à une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région paneuropéenne. Le Cadre stratégique paneuropéen pour une économie plus respectueuse de l’environnement et le Programme d’action de Batumi pour une économie plus respectueuse de l’environnement qui le complète seront présentés par le Président du Comité en tant que moyens de progresser vers une économie verte dans la région.
2. Après cette introduction, les participants se répartiront en plusieurs groupes pour un débat interactif sur la question d’une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région paneuropéenne *[N.B. Étudier la forme que pourrait prendre le débat interactif en gardant à l’esprit les contraintes liées à l’interprétation simultanée; par exemple, préparer, à l’intention des ministres, une étude de cas spéciale, un jeu de rôle ou un jeu sérieux. ECO-Forum européen propose une table ronde entre les ministres et les organisations non gouvernementales de défense de l’environnement ainsi que d’autres parties prenantes.]*
3. La réunion plénière reprendra ensuite pour prendre connaissance des résultats des débats en groupes. Une synthèse des résultats sera présentée le dernier jour de la Conférence et intégrée dans le résumé des travaux de la Conférence établi par le Président.
4. Les ministres seront invités à envisager d’adopter le Cadre stratégique *[N.B. Il pourrait être adopté en fait le dernier jour de la Conférence pendant l’examen du point 7 de l’ordre du jour.]* De plus, les pays et organisations intéressés auront la possibilité de présenter brièvement des initiatives et des moyens d’action en rapport avec ce point de l’ordre du jour. *[N.B. Choisir et inclure des initiatives pertinentes issues du document exposant les résultats possibles de la Conférence (ECE/CEP/2015/8).]*
5. Pour faciliter les travaux de la Conférence, un document thématique de base sur le passage à une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région a été élaboré conjointement par la CEE et le PNUE, en concertation avec l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l’Agence européenne pour l’environnement (AEE) et le Bureau régional pour l’Europe de l’Organisation mondiale de la Santé (OMS/Europe), ainsi qu’avec des organisations participant au Mécanisme de coordination régionale. Le Bureau du Comité a préparé des questions visant à orienter les discussions au titre de présent débat thématique, à savoir :

a) **Perspectives et défis**: Quels sont les défis urgents que votre pays doit relever pour passer à une économie plus respectueuse de l’environnement? Quels sont les effets positifs évidents, par exemple en matière d’emploi, de bien-être humain, de prospérité et de ressources naturelles, dus à l’introduction de politiques visant à rendre l’économie plus respectueuse de l’environnement? Des arbitrages ont-ils été pris en compte dans l’élaboration des politiques, concernant par exemple les effets sur l’emploi, la justice sociale et l’investissement privé?;

b) **Meilleures solutions pour la durabilité**: Quelles approches se sont révélées les plus utiles pour promouvoir une utilisation plus efficace des ressources naturelles et pour réduire les pressions auxquelles celles-ci sont soumises (économie circulaire, innovation et initiatives écologiques dans le domaine de l’énergie, de la construction, de l’infrastructure des transports, de l’eau, des réformes fiscales, des normes et de l’étiquetage, par exemple)? Quelles initiatives donnent actuellement de bons résultats ou doivent être lancées dans votre pays pour faire face aux difficultés et aux principaux obstacles, notamment à des modes de consommation et de production durables?;

c) **Mesures incitatives en faveur de l’écologie**: Quelles mesures incitatives concernant les procédures de passation de marchés publics durables, la fiscalité écologique et la suppression des subventions dommageables pour l’environnement, comme les subventions en faveur des combustibles fossiles, ont été mises en place et que peut-on faire d’autre? Que fait votre pays pour encourager les investissements verts, y compris les investissements directs privés et étrangers et le transfert de technologies dans différents secteurs?;

d) **Coopération**: Quelles mesures pourrait-on prendre pour promouvoir davantage la coopération entre pays dans la région paneuropéenne afin de faciliter le passage à une économie verte, notamment dans le cadre du programme de développement pour l’après-2015?

1. En outre, pendant les débats sur les questions susmentionnées, d’autres questions connexes seront traitées, selon qu’il conviendra, comme : l’agriculture écologique, y compris ses besoins en ressources, les charges qui pourraient peser sur l’environnement et certaines bonnes pratiques; la façon dont les autorités infranationales et locales, les milieux d’affaires et la société civile participent à une économie plus respectueuse de l’environnement dans leur pays; et la réduction des risques pour l’environnement en tant qu’élément clef de définition de l’économie verte.

Documents

Projet de Cadre stratégique paneuropéen pour une économie plus respectueuse de l’environnement (ECE/BATUMI.CONF/2016/L.Xx)

Programme d’action de Batumi pour une économie plus respectueuse de l’environnement (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

Pour une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région paneuropéenne (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

5. Améliorer la qualité de l’air pour un environnement   
plus sain et une meilleure santé

Jeudi 9 juin, 15 heures-18 heures

1. La séance débutera par les observations liminaires du Président du second débat thématique consacré à l’amélioration de la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé. Le Programme d’action de Batumi pour un air pur – initiative visant à améliorer la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé, conçue sous la direction du Bureau de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance – sera présenté par le Président de ladite Convention.
2. Après cette introduction, les participants se répartiront en plusieurs groupes pour un débat interactif sur la question de l’amélioration de la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé *[N.B. Étudier la forme que pourrait prendre le débat interactif en gardant à l’esprit les contraintes liées à l’interprétation simultanée; par exemple, préparer, à l’intention des ministres, une étude de cas spéciale ou un jeu de rôle.]*
3. La réunion plénière reprendra ensuite pour prendre connaissance des résultats des débats en groupes. Une synthèse des résultats sera présentée le dernier jour de la Conférence et intégrée dans le résumé des travaux de la Conférence établi par le Président.
4. Les ministres seront invités à envisager d’adopter le Programme d’action de Batumi pour un air pur. Les pays et organisations intéressés auront la possibilité de présenter brièvement des initiatives et des moyens d’action en rapport avec ce point de l’ordre du jour. *[N.B. Choisir et inclure des initiatives pertinentes issues du document exposant les résultats possibles de la Conférence (ECE/CEP/2015/8).]*
5. Pour faciliter les travaux de la Conférence, un document thématique de base sur l’amélioration de la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé a été élaboré par la CEE, en concertation avec le Bureau de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et le Conseil ministériel européen de l’environnement et de la santé, ainsi que l’AEE, l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), l’OCDE, le PNUE et l’OMS. Le Bureau du Comité a préparé des questions visant à orienter les discussions au titre de présent débat thématique, à savoir :

a) **Polluants et politiques**: Quels polluants atmosphériques (intérieurs et extérieurs) présentent le risque le plus élevé pour l’environnement et la santé dans votre pays, et comment ce risque est-il évalué (inventaires des émissions, registres de polluants et surveillance de la qualité de l’air, ainsi que données liées à la santé, par exemple)? Quels aspects de la pollution atmosphérique vous semblent les plus importants à gérer dans un avenir proche et à plus long terme? Quel est le degré d’efficacité des politiques actuelles pour réduire les effets de la pollution atmosphérique sur la santé publique, en particulier dans les zones urbaines, ainsi que sur les écosystèmes et les cultures? Que peut-on faire pour accroître l’efficacité de ces politiques et comment prend-on en compte le coût de l’inaction?;

b) **Secteurs et financement**: Quels secteurs contribuent le plus à la pollution atmosphérique dans votre pays et dans quelle mesure le Gouvernement de votre pays a-t-il réussi à intégrer des mesures de réduction de la pollution atmosphérique dans les politiques de développement et les politiques financières, ainsi que dans d’autres politiques sectorielles? Quel rôle les décideurs et les institutions financières peuvent-ils jouer pour garantir le financement des projets de réduction de la pollution atmosphérique?;

c) **Sensibilisation et participation du public**: Les problèmes les plus courants posés par la pollution atmosphérique et le caractère transfrontière de cette pollution sont-ils globalement connus dans votre pays? Comment peut-on améliorer la communication? Quels sont les canaux, les messages et les moyens les plus efficaces dans votre pays? En quoi le fait de permettre la participation du public aux processus pertinents (élaboration des politiques, par exemple) pourrait-il améliorer la qualité de l’air et quelles sont les mesures les plus efficaces dans votre pays?;

d) **Coopération**: La coopération internationale a-t-elle permis d’améliorer la qualité de l’air? Comment la coopération internationale peut-elle améliorer l’action nationale? D’après votre expérience, quels sont les instruments internationaux les plus efficaces? Quelles seraient les activités à renforcer pour favoriser la ratification, la mise en œuvre et un possible développement de la Convention de la CEE sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et de ses protocoles?

1. En outre, pendant les débats sur les questions susmentionnées, d’autres questions connexes seront traitées, selon qu’il conviendra, comme : l’agriculture écologique, y compris ses besoins en ressources, les charges qui pourraient peser sur l’environnement et certaines bonnes pratiques; et la façon dont les autorités infranationales et locales, les milieux d’affaires et la société civile participent à une économie plus respectueuse de l’environnement dans leur pays.

Documents

Programme d’action de Batumi pour un air pur (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

Améliorer la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

6. Présentation des résultats des débats thématiques

Vendredi 10 juin, 10 heures-11 h 30

1. La séance du vendredi matin débutera par les observations liminaires du Président de la Conférence. S’inspirant des rapports sur les séances interactives, les présidents des débats thématiques en présenteront les résultats au titre des points 4 et 5 de l’ordre du jour. *[N.B. Étudier s’il serait utile que les coPrésidents du débat sur l’éducation en vue du développement durable fassent un bref rapport.]*
2. Chaque présentation sera suivie d’observations des participants concernant les principales conclusions des dialogues interactifs.

7. Adoption des textes issus de la Conférence

Vendredi 10 juin, 11 h 30-12 h 30

1. Cette séance débutera par les observations liminaires du Président de la Conférence qui présentera un projet du document final (Déclaration ministérielle) à adopter.
2. Les participants seront invités à examiner les initiatives, accords, engagements et moyens d’action sur des sujets concernant les thèmes de la Conférence et qui lui auront été soumis.
3. Les participants seront ensuite invités à adopter la Déclaration ministérielle.

Documents

Projet de Déclaration ministérielle (ECE/BATUMI.CONF/2016/L.1)

Cadre stratégique paneuropéen pour une économie plus respectueuse de l’environnement (ECE/BATUMI.CONF/2016/Xx)

8. Clôture de la Conférence

Vendredi 10 juin, 12 h 30-13 heures

1. Le Président de la Conférence en récapitulera les résultats sous la forme d’un résumé du Président.
2. La Conférence clôturera ses travaux le 10 juin 2016 à 13 heures.

*[N.B. Voir si un éventuel pays hôte de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » prévue en 2021 souhaiterait célébrer le trentième anniversaire du processus « Un environnement pour l’Europe », lancé en 1991 au château de Dobris (République tchèque).]*

Annexe

Plan général de l’ordre du jour et de l’organisation   
des travaux de la prochaine conférence ministérielle

Batumi (Géorgie), 8-10 juin 2016

| *Mercredi 8 juin* | *Jeudi 9 juin* | *Vendredi 10 juin* |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| **1. Ouverture de la Conférence**  (*séance plénière, 10 heures-11 h 30*)  – Cérémonie d’ouverture  – Adoption de l’ordre du jour  **2. Préparer la région paneuropéenne au développement durable :**  **a) Suivre l’état de l’environnement dans la région paneuropéenne**  (*débat interactif, 11 h 30-13 heures*)  – Progrès dans le SEIS  – Lancement du GEO-6 régional | **4. Pour une économie plus respectueuse de l’environnement  dans la région paneuropéenne** (*séance plénière et débat interactif,  10 heures-13 heures*)  *Questions à examiner* :  a) Perspectives et défis  b) Meilleures solutions  pour la durabilité  c) Mesures incitatives  en faveur de l’écologie  d) Coopération | **6. Présentation  des résultats des débats thématiques** (*séance plénière,  10 heures-11 h 30*)  **7. Adoption  des textes issus  de la Conférence** (*séance plénière,  11 h 30-12 h 30*)  **8. Clôture  de la Conférence** (*séance plénière,  12 h 30-13 heures*) |
| **Pause déjeuner/réunions parallèles**  (*13 heures-15 heures*) | **Pause déjeuner/réunions parallèles**  (*13 heures-15 heures*) |  |
| **b) Accords multilatéraux relatifs  à l’environnement, mécanismes, politiques et institutions à l’appui  du programme de développement pour l’après-2015**  (*débat interactif, 15 heures-16 h 30*)  – Accords multilatéraux relatifs  à l’environnement, études de performance environnementale, Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d’action  pour l’environnement, CRE et Actions pour l’eau d’Astana  **3. Vers une nouvelle société :  dix ans d’éducation en vue  du développement durable** (*séance plénière et table ronde ou réunion-débat, 16 h 30-18 heures*)  *Points à examiner* : Le Comité  directeur sur l’éducation en vue du développement durable travaille à l’élaboration de quelques questions particulières pour orienter les débats | **5. Améliorer la qualité de l’air  pour un environnement plus sain  et une meilleure santé**  (*séance plénière et débat interactif,  15 heures-18 heures*)  *Questions à examiner* :  a) Polluants et politiques  b) Secteurs et financement  c) Sensibilisation et participation  du public  d) Coopération |  |
| **Réunions officielles/réunions parallèles** (*18 h 15-21 heures*) | **Réunions officielles/réunions parallèles** (*18 h 15-21 heures*) |  |

1. Sous réserve de l’accord du Comité. Un membre du Bureau du Comité a suggéré d’organiser un concours pour que les enfants de Batumi trouvent un slogan pour la Conférence. [↑](#footnote-ref-1)